



## Carte résident 10 ans

-----  
Par yasmin

Bonjour, Je suis actuellement titulaire d'un titre de séjour "Passeport Talent" qui expire début Décembre 2025.  
Je souhaiterais savoir s'il est possible de demander directement une carte de résident de 10 ans, sans passer par un renouvellement du titre "Passeport Talent".

Si cela n'est pas possible, à quel moment peut-on envisager de faire une demande de carte de résident de 10 ans ?  
Quelles sont les conditions à remplir (ancienneté, stabilité, ressources, etc.) dans ce cas ?

Merci par avance pour vos éclaircissements.

-----  
Par kang74

Bonjour

Il y a différent TS pour un carte de résident de 10 ans .

Il faut faire étudier votre situation de façon globale pour estimer vos chances d'être accordée par un avocat spécialisé ,  
voire une association .

[url=https://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Demarches/Etrangers-dans-les-Hauts-de-Seine/Titres-de-sejour-Listes-des-pieces-a-fournir#3]https://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Demarches/Etrangers-dans-les-Hauts-de-Seine/Titres-de-sejour-Listes-des-pieces-a-fournir#3[/url]

NB : Il y a d'autres conditions que les ressources, la stabilité et l'ancienneté de résidence sur le territoire qui rentrent en jeu .